

La tragédie d'Ekofisk

Ultime tentative par le "pompiier volant"

STAVANGER (AFP, Reuter) — Paul (Red) Adair, le "pompiier volant" américain spécialiste du colmatage des puits de pétrole, se rendra lui-même à Ekofisk, aujourd'hui, pour tenter d'enrayer la fuite de pétrole de la plate-forme Bravo. C'est ce qu'a annoncé hier soir M. Gordon Goering, directeur régional de la Phillips Petroleum.

M. Adair avait dépêché sur les lieux deux de ses assistants, qui ont échoué dans leurs efforts.

Une ultime tentative de colmatage du puits endommagé doit être effectuée, en même temps que la société Phillips entreprendra les préparatifs de l'"opération alternative", consistant à forer un puits de dérivation. Une plate-forme de forage doit quitter aujourd'hui Stavanger à destination d'Ekofisk, où son arrivée est prévue pour dimanche matin.

M. Goering a admis, par ailleurs, que toutes les difficultés auxquelles on s'est heurté jusqu'à maintenant pour enrayer le jaillissement du pétrole sur la plate-forme Bravo provenaient de ce que la valve de sécurité placée au sommet de la conduite endommagée avait été mise à l'envers ven-



Red Adair, le célèbre "pompiier volant" américain.

dredi dernier, peu avant l'accident.

Ce fait a également empêché, hier, l'obturation complète de la

conduite, ce qui aurait ensuite permis d'injecter de la boue de forage, arrêtant définitivement le jaillissement du pétrole.

La plate-forme Bravo est la plus importante de tout le gisement Ekofisk, situé au milieu de la mer du Nord. Bravo assurait plus de 50 pour cent de la production quotidienne moyenne d'Ekofisk (environ 300,000 barils de pétrole brut) par ses quinze colonnes de production, dont une seule (la colonne 14) est endommagée.

Mme Gro Harlem Brundland, ministre norvégien de l'Environnement, a confirmé hier soir à Stavanger que la production pétrolière était suspendue sur l'ensemble de la zone Ekofisk.

Elle a précisé que la décision d'imposer un arrêt de production avait été prise par le gouvernement norvégien afin qu'il n'y ait aucun doute sur les garanties apportées à la sécurité.

Mme Brundland a ajouté qu'aucune décision n'avait été prise concernant la durée de l'arrêt de production, qui dépendra, a-t-elle dit, des conclusions d'un rapport actuellement en préparation sur l'organisation de la sécurité générale à Ekofisk.

Le ministre a déclaré, d'autre part, que le gouvernement norvégien demeurerait opposé en principe à l'emploi de produits chimiques pour la destruction de la nappe de pétrole qui s'échappe de la plate-forme Bravo, en raison des conséquences néfastes de ce procédé sur la faune marine. Il est préférable, estime-t-elle, d'utiliser des procédés de ramassage mécanique du pétrole répandu.

La nappe actuelle, qui couvre une superficie d'environ mille kilomètres carrés, ne se déplace que très lentement, mais pourrait atteindre l'une quelconque des côtes bordant la mer du Nord dans trois semaines si elle n'est pas éliminée auparavant.

Cet accident devra faire penser aux difficultés techniques énormes qui se posent, et ceci à l'échelle internationale, a conclu Mme Brundland.

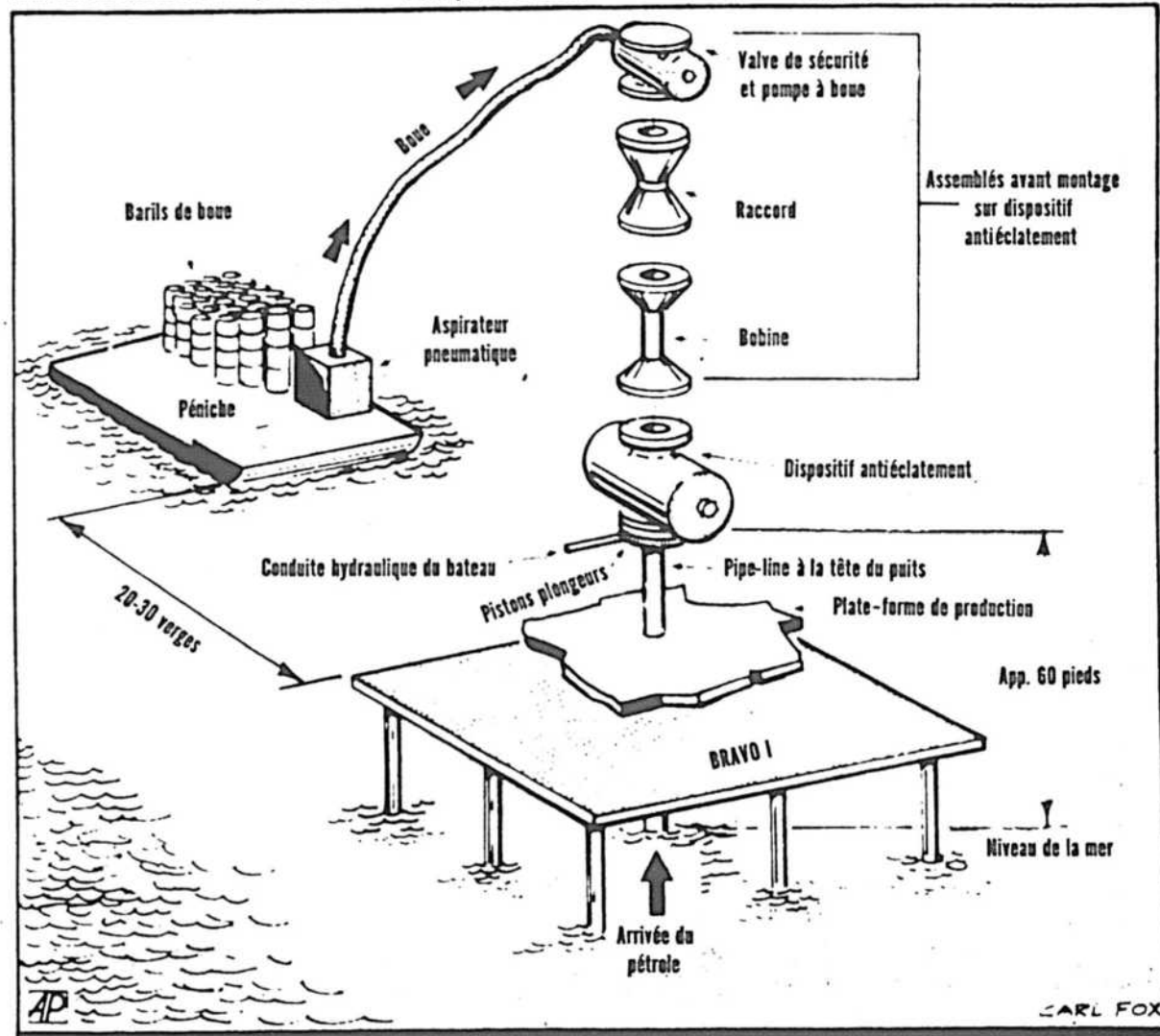
Dans cet ordre d'idée, le premier ministre Trudeau a rappelé hier, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, que la société pétrolière Dome Petroleum s'était déjà heurtée à des difficultés l'an dernier, lors des opérations de prospection dans la mer de Beaufort.

Avant de donner le feu vert aux forages de production, a-t-il dit, le gouvernement entend examiner dans les moindres détails l'ensemble des problèmes liés à l'exploitation pétrolière offshore. "Le forage en mer de Beaufort n'est pas acquis d'avance, a souligné M. Trudeau, et une décision devra être prise cet été."

Par contre, M. Vladimir Baum, spécialiste des questions énergétiques à l'ONU, estime que certains risques doivent être pris si le monde veut obtenir les quantités de pétrole dont il a besoin.

Des milliers de forages ont été effectués dans le golfe du Mexique sans aucun accident, a-t-il rappelé, en soulignant que les accidents dus aux pétroliers étaient infiniment plus fréquents que les fuites sur les plates-formes de production.

"Je ne cherche aucun querelle aux défenseurs de l'environnement, a précisé M. Baum, mais le monde a besoin d'énergie, qu'il s'agisse de pétrole, de plutonium ou de charbon, car la croissance économique est impossible sans énergie."



À l'aide de ce dispositif, les experts vont tenter d'enrayer le jaillissement du pétrole de la plate-forme Bravo. On espère que les pistons, mus par pression hydraulique, obtureront le puits, de façon que de la boue puisse y être pompée jusqu'à ce que son poids contrecarre la pression du pétrole et stoppe l'arrivée de ce dernier.

Collectivité nouvelle: trois personnes seraient accusées

par Martha GAGNON

Limitée dans son mandat, la Commission municipale du Québec a mis un terme hier à ses audiences publiques sur le projet Collectivité nouvelle, de Longueuil. L'enquête a pris fin sur une déclaration du président des entreprises Rock Ltée, M. Jean-Guy Sauvé, qui a juré n'avoir jamais donné d'argent à qui que ce soit de l'administration municipale.

Par ailleurs, si le travail de la CMQ est terminé, la Sûreté du Québec, elle, poursuit son enquête. Le rapport, que les policiers soumettront au ministère de la Justice d'ici quelques semaines, recommandera que des accusations au criminel soient portées contre trois personnes impliquées dans le dossier Collectivité nouvelle.

Le rapport de la CMQ devrait être rédigé d'ici deux à trois mois. A plusieurs reprises, des demandes ont été faites auprès

du gouvernement pour obtenir un élargissement du mandat afin de déborder le cadre de Collectivité nouvelle mais elles sont demeurées sans réponse.

M. Jean-Guy Sauvé a affirmé, hier, qu'il avait seulement contribué dans le passé au financement des caisses électorales des partis municipaux. Il n'a jamais, selon lui, versé d'argent aux conseillers ou directeurs de services de la ville de Longueuil. Il a invité ces derniers à participer à des gueuletons et leur a remis des cadeaux de Noël, mais là s'arrête la générosité, d'expliquer le président des entreprises Rock Ltée. Il a dit ignorer si l'agence, qui est son partenaire européen, le Foncier canadien, a pu remettre des sommes d'argent à des représentants municipaux.

Réquant aux copies de la fausse résolution certifiée par la ville qui ont été saisies par les policiers à son bureau, M. Sauvé a

déclaré que ce n'est qu'au moment de la perquisition qu'il a appris qu'il possédait une "mauvaise résolution".

Au cours de cette enquête, qui a débuté en janvier dernier, à la suite de la publication par LA PRESSE d'une série d'articles en mai 1976, les procureurs de la CMQ, Me Jacques Desormeaux et Jacques Richard, ont tenté de prouver que le président des entreprises Rock Ltée avait obtenu la collaboration de certains représentants municipaux pour réaliser son projet Collectivité nouvelle qui lui a rapporté des profits de plus de \$2 millions.

Ils ont surtout tenté d'établir que des rapports très étroits avaient existé entre le directeur général de la ville, M. Fernand Poiré, et M. Jean-Guy Sauvé.

Les procureurs ont aussi voulu démontrer que c'est sur la foi de faux documents que les investisseurs européens ont acheté des terrains à Longueuil.

Reporters écartés de la cour...

Pour Dubois et Ouimet, la "vie" pourrait égaler 14 ans



Jean-Guy DUBOIS

par Léopold LIZOTTE

Jean-Guy Dubois et Jacques Ouimet, déclarés coupables du meurtre de Jean-Guy Fournier, dont le corps avait été retrouvé dans le canal Lachine, dans la matinée du 22 octobre 1975, ont été condamnés hier à l'emprisonnement à vie, comme la loi le prescrit.

Mais, utilisant les pouvoirs qui lui sont donnés en pareilles circonstances, le juge Paul Reeves a décidé que cette détention pourrait être limitée à 14 ans, les prévenus pouvant réclamer leur libération conditionnelle après cette période d'incarcération.

Pourquoi le tribunal a-t-il montré une certaine clémence envers les accusés (leur détention obligatoire pouvant s'élever, au maximum, à 20 ans), alors que le jury n'avait voulu faire aucune recommandation sur le sujet?

C'est ce que LA PRESSE se voit dans l'impossibilité de préciser aujourd'hui, son reporter et trois autres journalistes s'étant vu refuser l'accès à la salle où la sentence a été prononcée, sous prétexte que toutes les places assises étaient prises.

Un peloton de gardiens de sécurité du ministère des Travaux publics bloquait l'entrée de la cour, et, quelques minutes plus tôt, il avait également tenté d'interdire l'entrée à un autre reporter, même s'il y avait une banquette inoccupée à ce moment-là.

Les journalistes ainsi refoulés étaient évidemment disposés à se tenir debout pour écouter les représentations des procureurs et les remarques du juge Reeves, mais c'est inutilement qu'ils intercédaient, tout comme devait le faire un peu plus tard un représentant pourtant officiel du ministère de la Justice.

Cet incident n'est par ailleurs pas le premier du genre. Lors du premier procès de Dubois et de Ouimet, les reporters avaient dû se faire fouiller à plusieurs reprises, avant d'entrer en cour. Cette fois-ci, on leur demanda à l'occasion de s'identifier positivement et de dire quel média ils représentaient, alors que les "curieux"



Jacques OUIMET

n'avaient pas à se plier à de telles formalités.

En plus, à un certain moment, les journalistes se sont vu recommander d'être fort prudents dans leur compte rendu, s'ils ne voulaient pas être tenus responsables d'un avortement du procès, et avoir même à payer la "note", fort élevée, d'une instruction subséquente!

Le comble s'est cependant produit au cours de la semaine dernière, dans une autre salle des Assises, alors qu'un gardien a fait sortir un journaliste de la cour pour l'avertir qu'il ne pouvait pas prendre de notes sur les directives alors données par le juge Gerald Ryan au jury.

S'identifiant comme reporter, l'interpellé a alors déclaré qu'il faisait son travail et que c'était la façon dont lui et des confrères procédaient depuis fort longtemps.

Mais le garde-chiourne lui a déclaré qu'il devrait se servir de sa mémoire, tout simplement.

Et pour ne pas qu'il récidive... au crayon, il lui a interdit de rentrer dans la salle, par la suite.

Grande vente d'ouverture
Nouveau style de boutiques

RÉDUCTION DE 20% SUR TOUS LES MODELES
Où vos désirs d'ameublement en laiton se concrétisent. Dessinés, construits et vendus par les Créations Constance Cox

2080, rue Crescent un peu au nord de Maison-rouge
844-8414

SAUVÉ FRÈRES
pour l'homme et son fils:

OFFRE SPECIALE
POUR HOMMES
Samedi de 9:00 à midi

Encore une fois, Sauvé vous donne l'occasion d'acheter des souliers d'excellente qualité à un prix extrêmement avantageux. Profitez-en pour vous procurer deux paires de ces élégants souliers.

Choisissez entre un modèle lacé ou escarpin à empeigne de veau, semelles de cuir cousues. Tons de brun ou noir. Pointures 6 1/2 à 12.
Prix ord. \$55.00

\$34.98

SPECIAL

Suivez la mode de près avec la carte SAUVÉ FRÈRES
Nous acceptons toutes les principales cartes de crédit reconnues.

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

décès

REMERCIEMENTS / IN MEMORIAM

la presse

MONTRÉAL, VENDREDI 29 AVRIL 1977

ARCHAMBAULT (Emilio)
 Au Foyer Providence Notre-Dame-de-L'Assomption, le 27 avril 1977, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Emilio Archambault, née Emilia St-Cyr, elle laisse dans le deuil une fille Mme Louis Lescaubault (laurette), 7 fils: Engelbert, Gérard, Roland, Frère Antonio Archambault, c.s.v., Welly, Adrien et Philippe, ainsi que 36 petits-enfants, plusieurs arrière-petits-enfants, une soeur et un frère et plusieurs autres parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Roch et Frère 5, rue Leblanc, L'Épiphanie, pour se rendre à l'église paroissiale de L'Épiphanie, où le service sera célébré à 3h p.m. et de là au cimetière de L'Épiphanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert à 2h p.m. et fermé de 5 à 7h p.m.

BOYER (Emile)
 A Montréal, le 27 avril 1977 à l'âge de 72 ans, est décédé M. Emile Boyer, époux de Georgette Langlais. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Guy, époux de Rita Laurin, Jacques, F.S.C., Huguet, épouse de Laurent Bélanger, Claude, époux de Denise Desjardins, ses beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que 7 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10h40 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Saint-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.

DOUCET (Marie-Rose)
 A l'hôpital St-Joseph de la Providence le 27 avril 1977 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Daniel Doucet, née Marie-Rose Perreault. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Barth, époux de Maria Desaulniers, Philippe, Pierrette Graton, ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3805, rue Boileau, angle Lacordaire, à 9h50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Lavaltrie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

HARDY (Paul-Emile)
 A Montréal, le 28 avril 1977 à l'âge de 74 ans 4 mois est décédé Paul-Emile Hardy, époux de Madeleine Leboeuf, outre son épouse, il laisse son fils Julien (Fernande Brunet), ses 2 filles: Denise (Antonio Gérin), Pauline (Donald Koenen), ainsi que ses 10 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Ltée, 340, rue Jarry est, à 8h50 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9h a.m. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Ubald)
 A Montréal, le 27 avril 1977 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ubald Legault, retraité de la Cie Robert Mitchell, époux de Claudia Patenaude. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Claudette (épouse de Gérard Déry), Cécile (épouse de Marcel Lavoie), Bernard (époux d'Odette Gougeon), Aline (épouse de Norman Pepin), Marcel (époux de Lucille Corbeil), ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 1415, rue Fleury est, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESAGE (Anna)
 A Montréal, le 28 avril 1977 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Georges Lesage, née Anna Pion. Elle laisse ses enfants: Mme veuve Roland Barbeau (Georgette), Raymond (Christine Plouffe), Marcel, Fernand (Laurette Richard), Maurice (Fernande Alard), Mme Marcel Germain (Thérèse), Georges Jr (Pauline Martineau), Mme Léo Labrosse (Claire), sa bru Rita Bourignon, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 7388, rue Viau, pour se rendre à l'église St-André-de-Mérici, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POISSANT (Cécilia)
 A Montréal, le 28 avril 1977, à l'âge de 76 ans et 9 mois, est décédée Mme veuve Henri Poissant, née Cécilia Bourdeau. Elle laisse dans le deuil sa fille, Réjeanne, épouse de Pierre Ethier, ses frères, Oscar Bourdeau, Henri, époux de Gabrielle Rocheleau, Gérard, époux de Jeannine Rousin, Armand, époux de Fernande Tardif, Laurent, époux de Lucille Filatrault, Emile, époux de Claire Langevin, ses sœurs, Mme veuve Angéline Picotte, Mme Justine Berthelette, Mme Jeannette Heppell, et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. et Gauthier, 2521 est, Ste-Catherine, à 10h45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

STEINGUE (Annette)
 A Montréal, le 28 avril 1977, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme David Steingue, née Annette Charland. Outre son époux, elle laisse dans le deuil son fils André. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Langlois, 8628, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 10h a.m., et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TIMPERIO (Donato)
 A Longueuil, le 27 avril 1977 à l'âge de 82 ans, est décédé M. Donato Timperio, époux en 2es noces de feu Francesca Archandina et en 2es noces de Marie-Blanche Dagenais. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Emile, époux de Francis Buccell, Guido, époux d'Antoinette Timperio, Antonio, époux de Rosa Colorocchio, ses bruns Mme Armand Timperio (Lucienne Marjano), Mme Orlando Timperio (Jeannine Larivière), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Ed Darche et Fils Inc., 505 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil pour se rendre à l'église St-Pie-X, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

BAUDOIN (Charlotte)
 Subitement à St-Eustache, le 26 avril 1977, à l'âge de 54 ans, est décédée Charlotte Hains, épouse de Pierre-H. Baudoin, demeurant 2111, Belvédère, Cité Deux-Montagnes, nièce de Mlle Lauretta Hains, M. et Mme Joseph Mathis (Hélène), M. et Mme James McLaughlin (Clothilde), M. et Mme Jean Baudoin, de Québec, M. et Mme Claude Baudoin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 27 dernier. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

CARIGNAN (Thérèse)
 A LaSalle, le 27 avril 1977 à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Arthur Carignan, née Thérèse Lefebvre, elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean, époux de Marie Bounadère, Pierre, épouse de Jean-Yves Beaudin, Guy, Carignan, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 7708, rue Centrale, LaSalle, pour se rendre à l'église St-Étienne, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Cléophas)
 Subitement à Montréal, le 26 avril 1977 à l'âge de 78 ans, est décédé M. Cléophas Gagnon, inspecteur d'école à sa retraite, époux de feu Gracia Bélanger. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2251 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

JETTE (Elizabeth)
 A Montréal, le 27 avril 1977, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Elizabeth Jette, née Benoit, domiciliée au Foyer St-Henri. Une messe funéraire sera célébrée samedi le 30 avril, à 3h p.m. en l'église St-Élisabeth du Portugal, 670 rue De Courcelle. Don de son corps a été fait au Service d'anatomie de l'Université de Montréal.

LECOMPTE (Armand)
 A St-Thérèse, le 27 avril 1977, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Armand Lecompte, époux d'Alphonse Hamel. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Lucille, Marcel (Eugénie Touchette), Marthe (Eugène Lacombe), Jean-Paul (Jeannette Renaud), Thérèse Lecompte-Tremblay, Roberte (Gordon Whitlock), Carmelle (Jean Legault, Maurice (Claire Lacroix), Philippe (Yvette Barrette) et Laurence. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Maurice Savaria Inc., 61 ouest, rue Blainville, pour se rendre à l'église St-Thérèse où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de St-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LESSARD (Gérard)
 A Montréal, le 28 avril 1977, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Gérard Lessard, fils de feu François-Xavier Lessard et de Rosalie Fortin. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons J.-A. Langlois, 8628, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9h a.m., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRATTE (Arthur)
 A Montréal, le 26 avril 1977, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Arthur Pratte, époux d'Antoinette Beaucage. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 715, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Jeffeline)
 A Montréal, le 28 avril 1977, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Hector Richer, née Jeffeline L'Espérance. Elle laisse dans le deuil 9 enfants: Victor, Blanche, Eugène, Irène, Jeanne, Jeannine, Cécile, André, Denise, ainsi que plusieurs gendres et bruns, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi, le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam, pour se rendre à l'église St-Barnabé, où le service sera célébré à 11h a.m., et de là au cimetière de St-Georges, de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RÉGER (Roger)
 Mme Huguette Réger, remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de son époux, M. Roger Réger, survenu le 14 mars soit par offrande de messe, dons à la Société Canadienne du cancer ou assistance aux funérailles.

BEAUDET (Simone)
 A Montréal, le 27 avril 1977 à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Lucien BeauDET, elle laisse dans le deuil, sa fille Louise, épouse de Yvon Scott, ses petits-enfants: Alain et Sylvain. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745, rue Crémazie est, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 11h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CÔTÉ (Fernand)
 A Montréal, le 28 avril 1977, à l'âge de 56 ans, est décédé Fernand Côté, assistant-directeur de la police à la Communauté urbaine de Montréal, époux de Martine BeauDoin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: André, époux de Lucille Brault, Richard et Francine. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3661 est, rue Jean-Talon, pour se rendre à l'église St-Bonaventure, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Alexis de Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (René)
 A Pointe-aux-Trembles, le 28 avril 1977 à l'âge de 76 ans, est décédé M. René Guilbault, époux en 1res noces d'Annie Dicaire et en 2es noces de Marie-Ange Desjardins. Il laisse un fils Raymond, son épouse Thérèse Brazeau, un petit-fils et 1 petite-fille, une soeur Marguerite Gauthier, un beau-frère Arthur Ledue, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11813 est, Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé vendredi à 7h. Salon fermé de 5 à 7h.

LAVIGNE (Germaine)
 Accidentellement à Montréal, le 27 avril 1977 à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Lucien Lavigne, née Germaine Vachet, outre son époux, elle laisse son fils Roger, son frère Aurélien, époux de Margot Valois, ses sœurs: Bernadette, épouse de Roger Ladouceur, Béatrice, épouse de Rosario Phaneuf, ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 2645 est, Henri-Bourassa à 8 h 50 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 9 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Gilles)
 A St-Eustache, le 28 avril 1977 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Gilles Lefebvre, époux de feu Germaine Neveu, ex-propriétaire de la ville de Montréal. Il laisse dans le deuil ses sœurs et frères: Mme veuve Toussaint Longtin (Anita), Mme Charles Gozzi (Laurette), Mme veuve F. Auclair (Marie-Paule), Mme F. Lauzon (Madeleine), Mme J. Mantha (Aline), Mme M. Paquin (Huguette), ainsi que Marcel, Maurice et Germain. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire Goyer et Clément, 147, boul. Sauvé, St-Eustache, pour se rendre à l'église St-Scholastique, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERON (Jacques)
 A Verdun, le 27 avril 1977 à l'âge de 68 ans, est décédé Jacques Robitaille, ex-journaliste à la Presse, époux de Yvonne Lapierre, demeurant 3390 rue Joseph, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7h.

ROBITAILLE (Jacques)
 A Verdun, le 27 avril 1977 à l'âge de 68 ans, est décédé Jacques Robitaille, ex-journaliste à la Presse, époux de Yvonne Lapierre, demeurant 3390 rue Joseph, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7h.

Carlone (Pierre)
 La famille de Pierre Carlone remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Pierre, survenu le 4 mars 1977, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

BOUDREAU (Maurice)
 A Montréal, le 28 avril 1977, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Maurice Boudreau, époux de Thérèse Thibodeau. Outre son épouse, il laisse 3 enfants: Lucide, épouse de Me Laurent Bélanger, Réjean, époux de Danielle McDonald, Lucien, époux de Manon Lerche, 2 petits-enfants: Isabelle et Marc-André Bélanger, sa mère Mme veuve Pacific Boudreau, ainsi que ses frères et sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 4504 est, Ste-Catherine, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Mathias, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURNOYER (Alida)
 A Montréal, le 27 avril 1977 à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Aristide Cournoyer, née Alida Morin. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Napoléon Ledue (Germaine), Rosaire et son épouse Dorothee, Jacqueline, son gendre Roger Guay, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3472 est, Ste-Catherine est, pour se rendre à l'église Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille, salon fermé de 5 à 7h p.m.

HAMEL (Doréen)
 A Mont St-Hilaire, le 27 avril 1977 à l'âge de 68 ans, est décédé M. Doréen Hamel, époux de feu Antoinette Borduas, demeurant 1343 Osiast-Leduc, Mont St-Hilaire. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira des salons Maurice Demers, 234, boul. Richelieu nord, Mont St-Hilaire, à 1h45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Hilaire, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Jean-Baptiste, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (William-Edouard)
 A Montréal, le 26 avril 1977, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé M. William-Edouard Lavoie, époux bien-aimé d'Annabelle Bergeron. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses 2 filles: Mme Albert Garnier (Brunet) et Mme Georges Beauchemin (Réjan) ainsi que 5 petits-fils: René, Hugo, Alain, Michel et Daniel Beauchemin. Un service aura lieu samedi le 30 courant à 2h au 11207, Paris, Montréal-Nord. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Léon)
 A Outremont, le 28 avril 1977 à l'âge de 65 ans, est décédé M. Léon Lefebvre, ancien marchand de bois, il était le fils de Victor Lefebvre et de Louisa Dupuy (décédés), il laisse dans le deuil ses sœurs: Esther, Claire et Lucie (Mme Laurent Ranger), ses neveux: Louis Chantigny et le Dr Louis Ranger, sa nièce Mme Elise Doyon. Les funérailles auront lieu lundi le 2 mai. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., & J.S. Vallée Ltée, 1111 ouest, rue Laurier, Outremont, à 1 h 45 pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERON (Jacques)
 A Verdun, le 27 avril 1977 à l'âge de 68 ans, est décédé Jacques Robitaille, ex-journaliste à la Presse, époux de Yvonne Lapierre, demeurant 3390 rue Joseph, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7h.

ROBITAILLE (Jacques)
 A Verdun, le 27 avril 1977 à l'âge de 68 ans, est décédé Jacques Robitaille, ex-journaliste à la Presse, époux de Yvonne Lapierre, demeurant 3390 rue Joseph, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 30 courant. Le convoi funéraire partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc., 512, rue de l'Église, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 h à 7h.

UTILISEZ LES PETITES ANNONCES
 C'EST UN PLACEMENT SÛR
 la presse
 285-7111

ANNONCEZ LES DANS LES PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

LES MONUMENTS QUE L'ON TENTE D'IMITER



FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE

Ne prenez pas le risque d'être déçu. Nos artistes-sculpteurs créent, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.

Pamphlet gratuit sur demande

SEBASTIANO AIELLO
 Artiste-sculpteur

BUREAU: 6776 est, rue SHERBROOKE Terrain des monuments et manufactures A côté du cimetière de l'Est

6811 EST, SHERBROOKE - 259-6917

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 8 H. SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 5 H.

REMERCIEMENTS:

TRÈS SENSIBLES À LA CHALEUR DE VOTRE SYMPATHIE ET AU RÉCONFORT DE VOTRE AMITIÉ LORS DU DÉCÈS DE M. ROLAND GOYER SURVENU LE 12 AVRIL 1977, LA FAMILLE DE M. ROLAND GOYER ET DE MME CÉCILE BURDAIRON VOUS ASSURENT DE LEUR VIVE GRATITUDE.


MESSE ANNIVERSAIRE

Hurtubise (Adélaïde) Dimanche le 1er mai à 12 h sera célébrée en l'église St-Louis-de-Montfort, Pont-Viau, une messe 3e anniversaire pour le repos de l'âme de Mme G. Arthur Hurtubise, née Adélaïde Prost. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MCKENNA
 1851
 1977
 CÔTE DES NEIGES
 Fleuristes
 731-4992

Giles & Alcantara
 526-5955
 3033 SHERBROOKE E

POUR PLACER UNE PETITE ANNONCE



285-7111

la presse

LES PETITES ANNONCES DE la presse 285-7111

Prix du lait: hausse prévisible?

Les consommateurs québécois peuvent s'attendre à une hausse du lait, dans un avenir assez rapproché, si les producteurs laitiers se voient forcés de payer plus cher le transport de leur production et subissent un prélevé du gouvernement fédéral pour aider à défrayer la vente du lait en poudre et du beurre sur le marché international.

C'est ce qui ressort des délibérations de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec, tenue hier à Montréal.

Cette fédération, affiliée à l'Union des producteurs agricoles du Québec, regroupe les quelque 7.000 producteurs de lait de consommation de la province et administre le plan conjoint des producteurs de lait du Québec.

Interrogé par LA PRESSE sur la situation actuelle des membres de la Fédération et des perspectives d'avenir, le président de cet organisme agricole, M. Marcel Mailloux, a laissé entendre que l'on pouvait prévoir, dans un proche avenir, que l'Association des transporteurs de lait du Québec, par suite de la hausse constante du coût d'opération que doivent subir les camionneurs (coût plus élevé du matériel roulant, du carburant, de la main-d'œuvre, des assurances, etc.), demandera une

augmentation du tarif de transport du lait. Or, ces camionneurs ont déjà obtenu une majoration de trois cents les 100 livres de lait, le 1er novembre dernier. Cependant, cette hausse n'est que provisoire, puisqu'elle fait suite à une décision arbitrale intermédiaire de la Régie des marchés agricoles du Québec, et confirme le statu quo des taux de transport de lait jusqu'au 1er juillet prochain.

"Si la Régie accorde une nouvelle hausse aux camionneurs, a indiqué M. Mailloux, les agriculteurs, qui ont déjà suffisamment de problèmes avec leur coût de production, ne pourront pas l'absorber et devront forcément demander qu'on paie plus pour leur lait."

Le président de la Fédération n'est pas d'accord avec la politique laitière du gouvernement fédéral. Si cette politique se réalise intégralement, affirme-t-il, les producteurs de lait de consommation produiront à perte ou, ce qui est logique, exigeront une augmentation du prix de vente au consommateur.

Ottawa serait sur le point d'exiger des producteurs de lait nature une contribution moyenne de 25 cents les 100 livres afin de compenser une baisse de la retenue des producteurs de lait de transformation et de renflouer une par-



Marcel Mailloux
Président de la FPLQ

tie de la dette de \$152 millions accumulée par la Commission canadienne du lait pour les stocks de lait invendus sur le marché international.

On sait que la retenue que doivent payer les producteurs de lait industriel a été diminuée de \$1.35 à \$1.20 les 100 livres de lait.

En vue des élections du 13 juin

Cinq commissaires de la CECM décident de former une équipe

par Denis VINCENT

Cinq des 19 commissaires de la CECM formeront équipe à l'élection scolaire du 13 juin. Il s'agit de MM. Gaston Michaud, du quartier 6, Pierre Légraré, du quartier 9, et de Mmes Cécile Poissant, du quartier 12, Lise Sarrazin, du quartier 13, et Jacqueline Beauchemin, du quartier 18.

Ces cinq commissaires tenteront de présenter une équipe complète autour d'objectifs généraux qu'ils ont défendus au cours de leur mandat. Au cours d'une conférence de presse, hier, Mme Cécile Poissant, porte-parole du groupe, a défini ainsi ces objectifs:

— La promotion de l'école publique. Ce qui ne signifie pas, dans l'esprit des cinq, qu'il faille livrer bataille maintenant à l'enseignement privé, mais plutôt travailler à améliorer le système public actuel pour qu'il réponde davantage aux attentes de la population.

— La participation du milieu à la vie de l'école. Les cinq souhaitent une plus grande participa-

tion des parents aux décisions scolaires. Ils veulent qu'au niveau des écoles surtout, les parents puissent avoir la possibilité de concrétiser leurs suggestions.

— Le développement d'une conscience nationale. Sur ce point, Mme Sarrazin rappelle la bataille livrée en 1974 pour ramener les cours d'histoire dans les écoles. M. Michaud parle peuple possèdera les éléments nécessaires pour se prendre en mains. Il ne s'agit pas pour lui d'une campagne sur la langue, d'une campagne pour ou contre l'indépendance, mais d'un projet que la population décidera selon ses objectifs.

— L'établissement de structures scolaires favorisant le développement harmonieux de la collectivité montréalaise. L'équipe ne croit pas que cette question devrait monopoliser les débats comme durant la campagne de 1973. Mais les cinq sont en faveur de commissions scolaires unifiées où chaque école reflèterait les caractéristiques de son milieu. M. Légraré souligne que ceci permettra aux parents d'obtenir l'enseignement de leur

choix, professionnel ou non. Sur la question de la professionnalité, il ajoute que la structure actuelle est professionnelle, qu'elle semble donner une certaine sécurité à certains parents, mais que le type de professionnalité n'est peut-être pas celui qui est souhaité.

Au cours des prochaines semaines, l'équipe compte annoncer les noms de candidats qui se joindront à eux. Ensemble, ils prépareront un programme électoral, qui ne couvrira peut-être pas tous les problèmes, souligne M. Michaud, mais qui précisera les objectifs poursuivis depuis quatre ans, par ce groupe de commissaires.

Les cinq ont également annoncé qu'ils auront recours au financement populaire, condition nécessaire selon eux "pour assurer la démocratie dans tout processus électoral". Ils rappellent que seulement 25 pour cent des électeurs se sont présentés aux bureaux de scrutin en 1973, alors que les Montréalais avaient pour la première fois, depuis un siècle, l'occasion d'être leurs commissaires à la CECM.

La défense demande qu'on n'impute pas toutes les erreurs au capitaine Jean-Claude Giroux

QUEBEC (PC) — "A force de cotoyer le danger, on en vient à le mépriser", dit un proverbe chinois.

Me Ross Goodwin, avocat du capitaine Jean-Claude Giroux, s'en est servi, hier, pour illustrer toute la série d'erreurs et de négligences qui sont responsables, selon lui, de la mort de six cadets, tués dans l'explosion d'une grenade, le 30 juillet 1974, à la base militaire de Valcartier.

"Pourquoi a-t-on fait supporter toute l'horreur de l'accident au capitaine Giroux, alors que des témoins comme Campeau, Doucet et Daoust ont reconnu avoir commis une ou des erreurs?" a lancé Me Goodwin dans sa longue

plaidoirie visant à obtenir l'acquiescement de son client.

L'avocat prétend donc que 19 grenades "vivantes" ont circulé dans le camp, en des endroits dangereux, pendant trois jours et deux nuits, à cause de la "paresse et de la négligence" de plusieurs individus.

Me Goodwin a également souligné que les témoignages de certains ex-cadets devaient être rejetés, parce qu'ils contenaient trop "d'hésitations" et "d'erreurs d'appréciation sur le fait que le capitaine Giroux aurait manipulé une grenade chargée durant son cours de sécurité sur les explosifs, le 30 juillet 1974.

De son côté, Me John D'Arcy

Asselin, pour la poursuite, a insisté sur le fait que le capitaine Giroux était le premier responsable du dépôt de munitions et qu'il avait la responsabilité de vérifier les engins "dummy" utilisés pour le cours de sécurité.

Me Asselin a aussi produit la preuve circonstancielle démontrant que la grenade qui a fait explosion le 30 juillet avait précédemment circulé entre les mains des cadets, lors d'un cours donné par le capitaine Giroux, le 23 juillet 1974.

Le juge Anatole Corriveau a suspendu l'audience et a reporté au 21 juin son jugement dans cette cause.

L'abolition des services de police maintenant à l'état épidémique

par Florian BERNARD

Le nombre des municipalités qui ont aboli ou qui ont réduit leur service de police a atteint le chiffre de 22, hier, et tout laisse croire que cette situation va se poursuivre au cours des prochaines semaines. A la Commission de police du Québec, on parle déjà "d'une avalanche de demandes d'abolition de services" et les commissaires s'inquiètent de la situation.

A l'Union des municipalités du Québec, on affirme ne pas avoir donné de mot d'ordre, mais on avoue qu'il fallait s'attendre à une telle situation face aux demandes salariales des policiers et au refus du gouvernement d'apporter des soulagements fiscaux sérieux aux villes. Le directeur général de l'UMQ, M. Robert Boiteau, a ajouté qu'effectivement plusieurs administrations municipales demandent au gouvernement l'autorisation d'abolir leur service de police.

Hier, toute la journée, et aujourd'hui encore, les membres du bureau de direction de l'Union des municipalités tiennent un sommet en vue d'analyser la situation et de déterminer la ligne à suivre. Les maires doivent émettre un communiqué, ce soir, décrivant la situation et exposant ce que l'UMQ entend faire.

Entre-temps, l'abolition des services de police se poursuit à travers le Québec. Deux villes sont venues s'ajouter à la liste, hier, soit Bélair et Acton Vale. Trois autres villes ont informé le ministre de la Justice qu'elles s'approprient également à en faire autant, si aucune solution aux problèmes financiers n'est trouvée. La municipalité de Berthier compte parmi ces villes.

C'est la Sûreté du Québec qui doit, dans chacun des cas, prendre la relève des policiers municipaux.

LA PRESSE a appris de bonnes sources, hier après-midi, que le gouvernement s'apprête à intervenir dans cette hémorragie des services municipaux de police en apportant des amendements à l'article 41 de la Loi de Police. Le gouvernement forcerait désormais les villes de moins de 5.000 habitants à se doter d'un corps policier sur demande de la Commission de police.

Actuellement, les municipalités de moins de 5.000 habitants ne sont pas expressément tenues d'avoir un service de police et, la plupart du temps, les recommandations de la Commission de police demeurent sans suite. Qui plus est, la plupart des villes qui abolissent actuellement leur service de police possèdent moins de 5.000 âmes, d'où l'impossibilité pour le ministre de la Justice d'intervenir directement.

X






1. Le bras libre facilite la couture des coins difficiles sans déformer le tissu.



2. Avec la base au complet, vous pouvez coudre comme avec une machine ordinaire.



3. Guide à boutonnières exclusif s'enclenchant pour 10 grandeurs de boutons.

droit
zigzag
ourlet invisible
points multiples
créneaux
droit
zigzag extensible
smock
croquet
élastique
surfilage

machine à coudre "Kenmore" avec bras libre

Prix Simpsons

279⁹⁹

Faites plaisir à maman... offrez-lui cette pratique machine à coudre à bras libre pour la Fête des mères.

- Ce modèle facilite la couture sans déformer le tissu; pour poser les manches et poignets, placez-les sur le bras libre et cousez.
- Dégagez le bras libre pour la couture ordinaire.
- Le réglage du cadran permet de coudre 10 points: droit, zigzag, ourlet invisible, ravaudage et points en créneaux; 5 points extensibles: droit, croquet, élastique surfilage et smock.
- Guide à boutonnières automatique s'enclenchant fait 10 modèles de boutonnières.
- Commande au pied à vitesse variable, griffes escamotables pour reprise, rebobinage avec arrêt automatique.
- Levier pour marche arrière, lignes de guidage, éclairage à dispositif de sécurité.
- Tête en aluminium léger, garantie 25 ans; éléments électriques garantis 2 ans. Modèle 1941.

Rayon 748, au quatrième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.
Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.



Rabais \$20 - ciné ou projecteur "Bell & Howell"

A. Ciné ou B. Projecteur

Prix ord. Simpsons 149⁹⁵

129⁹⁵ ch.

A. Ciné Super 8 avec objectif zoom XL

- Contrôle automatique de l'exposition; prise de vue à travers l'objectif; oculaire réglable
- Dispositif "Focusmatic" facilitant la mise au point; 3 piles AA incluses; modèle 1208

A1. Super 8, développement compris 4⁹⁹

A2. Modèle 160 haute vitesse; développement non compris 3⁴⁵

Rayon 704, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Profits records de \$311 millions

par Pierre GRAVEL

L'Hydro-Québec a réalisé des profits nets de \$311 millions en 1976, ce qui constitue pour elle un nouveau sommet.

Ces résultats proviennent essentiellement des ventes d'électricité qui ont atteint un peu plus de \$1 milliard, une augmentation de 17,2 pour cent par rapport à 1975.

C'est ce qui ressort des états financiers de cette société d'Etat qui ont été déposés hier à l'Assemblée nationale à Québec. La hausse de la valeur des ventes est principalement attribuable à deux facteurs: l'accroissement de la demande et les majorations de tarifs, celles-ci de 10,3 pour cent en moyenne, qui ont été appliquées au tout début de l'année. Il s'agissait de la deuxième année consécutive comportant pour les consommateurs une augmentation de cet ordre du prix de l'électricité qui a monté d'un autre 10 pour cent au début de 1977.

Il faut par ailleurs s'attendre à des augmentations encore plus importantes pour les trois prochaines années. En commission parlementaire, en juillet dernier, l'Hydro-Québec a en effet laissé planer la possibilité qu'elle demanderait l'autorisation de majorer à nouveau ses tarifs de 17 pour cent par année d'ici 1980.

Pour la Baie James

Ces revenus additionnels lui

apparaissent essentiels pour assurer l'autofinancement des travaux de la Baie James et pour maintenir sa position face aux marchés financiers canadiens et étrangers.

A ce sujet, l'Hydro indique que "grâce aux conditions excellentes du marché mondial des capitaux, les emprunts contractés en 1976 ont atteint \$1.765 milliard soit \$685 millions de plus qu'en 1975. Parmi les emprunts effectués aux Etats-Unis, il y a eu un placement privé de \$1 milliard, le deuxième en importance jamais négocié."

En ce qui a trait aux dépenses effectuées en 1976, le poste "frais d'administration, d'exploitation, d'entretien et autres" a subi une augmentation de 23,5 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le directeur général des finances de l'Hydro, M. Edmond Lemieux, a déclaré que le financement des grands travaux de la Baie James exige que la société d'Etat continue, chaque année, d'avoir des ressources financières considérables.

Compte tenu de tous les facteurs à considérer, l'Hydro-Québec estime qu'elle demeure dans une excellente posture financière pour faire face aux emprunts massifs que requièrent ses gigantesques travaux de développement.

La SDBJ fait aussi des profits

La Société de développement de la baie James a réalisé des bénéfices nets de \$850,355 au cours de l'année se terminant le 31 décembre 1976, soit une augmentation de \$136,338 sur l'année précédente.

Les revenus, provenant principalement d'intérêts sur des dépôts à court terme, ont été de \$3,269,160 comparativement à \$2,458,564 en 1975.

Le président, N. Charles Boulva, a rappelé dans le rapport an-

nuel que la société pouvait acquiescer des intérêts dans d'autres entreprises au développement de ressources naturelles et que les profits dérivant de ces placements la rendraient capable, le cas échéant, de verser des dividendes à son actionnaire, le gouvernement du Québec.

Le rapport de la SDBJ a été déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre Guy Joron.



Le cas SEBJ à réviser

Le gouvernement québécois considère comme assez paradoxal d'avoir à ratifier les budgets d'immobilisation de l'Hydro-Québec, qui sont de l'ordre de \$950 millions, sans avoir à intervenir dans ceux de sa filiale, la Société d'Énergie de la Baie James (SEBJ) qui eux, atteignent \$1.2 milliards.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre René Lévesque lors de sa conférence de presse hebdomadaire.

Celui-ci a expliqué que le Conseil des ministres a approuvé le budget d'équipement et d'immobilisation de l'Hydro, environ \$950 millions, et celui des opérations qui, lui, se chiffre à \$850 millions. Au total environ \$1.8 milliard.

C'est alors qu'il a souligné le fait que les ministres ont reçu "pour information" les prévisions de \$1.2 milliard de la SEBJ sans qu'ils soient amenés à se prononcer sur celles-ci.

Le premier ministre a affirmé que "Ça mérite d'être étudié et c'est déjà en marche. Parce qu'il y a là quelque chose d'incohérent".

Commissaire aux pipelines

OTTAWA — M. Basil Robinson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, vient d'être nommé commissaire aux pipelines du nord, un nouveau poste gouvernemental portant sur les projets relatifs à l'acheminement du gaz naturel depuis le Grand Nord.

Tour de passe-passe de Parizeau

Avec un taux d'intérêt de 15%, \$165 millions d'impôts dus devraient rentrer vite au fisc

par Alain DUBUC

Les contribuables qui ne paient pas d'impôt à la source, comme les rentiers ou les travailleurs autonomes, pourront payer jusqu'à 15 pour cent d'intérêt sur les sommes qu'ils doivent au Trésor québécois.

Cette mesure, anodine en apparence, qui était passée presque inaperçue dans le budget Parizeau, pourrait augmenter de \$165 millions les recettes fiscales du gouvernement pour cette année en poussant les contribuables à payer leurs impôts à temps.

Plusieurs payeurs de taxes se sont cependant inquiétés à juste titre cette semaine, lorsqu'ils ont reçu un feuillet explicatif du

ministère du Revenu sur ces mesures, même si elles ne s'appliquent pas à leur cas.

La nouvelle disposition ne touche en effet que les contribuables qui paient leur impôt par versements trimestriels. Mais le ministre, pour éviter que des citoyens aient de mauvaises surprises, a envoyé le feuillet à tous les gens qui seraient "susceptibles" d'être assujettis à ce mode de paiement.

"Il s'agit d'une mesure préventive," a expliqué à LA PRESSE André St-Charles, sous-ministre adjoint au Revenu, trop qui il vaut mieux avertir par de gens que pas assez. Le dépliant spécifie cependant que la mesure ne s'applique pas nécessairement à celui qui la reçoit.

Seuls les contribuables qui ne paient pas d'impôt à la source sont visés. Ceux-ci sont assujettis à des versements trimestriels basés sur l'impôt de l'année précédente ou sur l'impôt estimé pour l'année courante. En principe, les versements doivent être acquittés au plus tard les 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre, et si ces contribuables doivent des sommes supplémentaires, ils ont jusqu'au 30 avril de l'année suivante pour les payer.

De fait, cette loi n'est guère suivie. Comme l'intérêt sur la dette n'était que de 8 pour cent, plusieurs contribuables avaient tout intérêt à retarder leur paiement et de consacrer ces sommes à des activités plus rentables.

C'est ainsi que même si l'impôt des travailleurs autonomes ne représente que 14 pour cent des impôts totaux, ceux-ci sont responsables de 52 pour cent des soldes à payer au gouvernement.

C'est pourquoi le ministre Parizeau, dans son budget, a instauré

des mesures visant à accélérer les rentrées fiscales et à empêcher des contribuables de financer leurs dépenses aux frais du gouvernement.

Deux mesures cumulatives s'appliqueront donc pour susciter un règlement rapide des soldes. Tout d'abord, le taux d'intérêt qui s'applique aux impôts dus au gouvernement passe de 8 à 10 pour cent. Il faut noter que l'Etat applique le même taux lorsqu'il a retiré un trop-perçu de la part des contribuables. De plus, un intérêt additionnel de 5 pour cent s'ajoute au fardeau des travailleurs autonomes dont les versements trimestriels sont insuffisants. Pour cette année, les contribuables auront cependant jusqu'au 31 mai pour s'acquitter de leurs dettes.

Les recettes supplémentaires de \$165 millions que le gouvernement pourra percevoir, si les contribuables veulent éviter de payer trop d'intérêts, ne constituent pas toutefois une augmentation d'impôt. Ces sommes auraient de toute façon été payées un an plus tard.

Au niveau du budget, cette décision permet cependant au ministre des Finances de réduire son déficit. Mais c'est un tour de passe-passe administratif qu'il ne pourra faire qu'une seule fois. Le gouvernement recevra en effet l'équivalent de deux ans d'impôts de la part de ces contribuables, ceux de l'an dernier qu'ils n'avaient pas payés, et ceux de cette année qu'ils auraient traditionnellement payés l'an prochain.

Dans un an, comme le décalage des perceptions fiscales sera en grande partie éliminé, M. Parizeau devra trouver d'autres moyens pour réduire son déficit budgétaire.

Simpsons ne trouve pas de francophones

TORONTO (PC) — Simpsons Limited, le grand magasin à chaîne de Toronto, a été incapable jusqu'à maintenant de trouver des Québécois francophones pour joindre son bureau de direction.

Le président du Conseil, Allan Burton, a déclaré, hier, à des journalistes, à l'issue de l'assemblée annuelle, que la compagnie avait approché deux Québécois en vue mais avait essuyé des refus parce qu'ils étaient trop occupés."

Burton a précisé que la compagnie cherchait des directeurs francophones pour se soumettre à la nouvelle Charte de la langue au Québec.

L'Aircaneurope, c'est abordable

Paris En collaboration avec Air France
de \$319 à \$419

Londres En collaboration avec British Airways
de \$299 à \$399

Grille des tarifs* Noliprix:

PARIS		
En vigueur	séjour	tarif
Du 2 juin au 22 juin	22-45 jours	\$389
Du 23 juin au 30 juillet	22-45 jours	\$419
Du 31 juillet au 27 août	22-45 jours	\$389
Du 28 août au 1er octobre	22-45 jours	\$339
Du 2 octobre au 31 mars 1978	14-45 jours	\$319
LONDRES		
En vigueur	séjour	tarif
Du 2 juin au 30 juin	22-45 jours	\$349**
Du 1er juillet au 30 juillet	22-45 jours	\$399
Du 31 juillet au 27 août	22-45 jours	\$349**
Du 28 août au 1er octobre	22-45 jours	\$319
Du 2 octobre au 18 mai 1978	14-45 jours	\$299

Qui connaît tous les détails des tarifs Noliprix-Europe? Communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

*Les tarifs sont sujets à l'approbation du gouvernement et étalent exacts au moment de l'impression.
**Ces tarifs ont été révisés à la baisse.



"Café crème, m'sieu, dame?"

Ils sont abordables, ces Européens! L'Aircaneurope toute entière se fait accueillante, chaleureuse, irrésistible. Oui irrésistible, depuis que les tarifs Noliprix vous offrent toute l'année des vols réguliers en 747 au prix des vols nolisés ordinaires. Et accueillante en tout temps puisque vous partez quand vous le désirez.

Il suffit de réserver au moins deux mois à l'avance par un dépôt non-remboursable de \$50 et de régler le solde 45 jours avant le départ. Veuillez noter qu'il y a une pénalité à l'annulation faite moins de 45 jours avant le départ.

Les vols Noliprix sont des vols réguliers aller-retour, en classe économique, départ de Mirabel, et le séjour maximum permis est de 45 jours, jour du départ exclus.

De plus, la taxe d'aéroport d'un maximum de \$8, est en sus.

Réservez dès maintenant car le nombre de sièges à tarif Noliprix est limité.

AIR CANADA

Détenteur d'un permis du Québec.



On y va? On y va!

Michel Gelinus, en collaboration avec CFGL-FM, présente

GÉRARD LENORMAN

25 au 30 avril



Un spectacle à la Place des Arts, chez Sauvé Frères et au Montreal Trust P.V.M.

THEATRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

1415 ST LAURENT ANGLE DELUTH 845-5275

UN PILE OU FACE A QUI PERD GAONE!

18 ANS Adultes

HEADS OR TAILS?

2e FILM NEWCOMERS

POUSSYCAL

4015 ST LAURENT ANGLE DELUTH 845-5275

arts et lettres

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Du 16 mars au 20 mai

arlequin

valet de deux maitres de goldoni

Jean Besré

Yvan Canuel Edgard Fruiter Françoise Graton José Labossière

Georges Carrère Benoit Girard Marcel Girard Jo Ann Quérel etc.

Mise en scène: Gilles Pelletier

Decors et costumes: François Barbeau et Claude Pelletier

Musique: Pierre Voyer

1200 Bleury - Renseignements - 866-1964

LES GRANDS EXPLORATEURS

REPRISE

LA SCIENCE PRODIGIEUSE DES PHARAONS

du 28 au 30 avril à 20h30

1er mai à 14h.

FILM COULEUR Commenté sur scène par DENIS ROBERT

BILLET: \$3.25

EXPLO-MUNDO 1151 Alexandre-de-Sève et au PLATEAU de 12h à 20h à partir du 25 AVRIL

SALLE LE PLATEAU 3710, CALIXA LAVALLÉE TEL: 527-9507

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Telly Savalas 18 ANS Adultes

Elke Sommer

LA MAISON DE L'EXORCISME

3e FILM

st.denis 1594 RUE ST DENIS 849 4211

le paradis 870 RUE HOVELAGA 353 7623

omega PLAZA K-MART LONGUEUIL 463 3320

viau LAVAL 665 3666

LES CINÉMAS DU COMPLEXE DESJARDINS

TÉL.: 288-3141

place des arts

"un film populaire réussi, drôle, touchant, délicat"

CINÉMATOGRAPHE

"une réussite qui en dit long sur le talent du réalisateur"

ÉCRAN



IL pleut toujours ou c'est mouillé

un film de Jean Daniel Simon

avec Myriam Boyer, Sylvie Fennec, Jacques Serre

1.00 - 2.40 - 4.25 - 6.05 - 7.50 - 9.30

Aux limites de l'impossible...

WALT DISNEY PRODUCTIONS

L'ELLE SUR LE TOIT DU MONDE

2e FILM

WALT DISNEY PRODUCTIONS

L'HONORABLE GRAFTON

3e FILM

IN WESTERN EN "OR"

chevalier 1590 RUE ST DENIS 845 3272

CONT. DES 2.40

ROBERT LANTOS et STEPHEN J. ROTH présentent

CAROLE LAURE - LEWIS FUREY

dans un film de GILLES CARLE


18 ANS Adultes

L'ange et la femme

pierrot 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

12.15 - 1.50 - 3.30 - 5.10 - 6.50 - 8.30 - 10.05

14 ANS



THOMAS!

un film de JEAN-FRANÇOIS DION

Nicole Courcel - Patrick Le Mauff - Laurence De Monaghan

Comme certains individus ont le don de sympathie, ici c'est tout le film qui en déborde.

France-Soir THOMAS et ses petites amoureuses révèlent un grand cinéaste.

...le jeune réalisateur Jean-François Dion fait preuve d'une étonnante maîtrise.

...une technique sans faille ...ce Thomas-là n'est pas un imposteur.

12.50 - 2.35 - 4.20 - 6.05 - 7.50 - 9.35

"JEAN JENNINGS est la prochaine Linda Lovelace."

"DEFIANCE, c'est 'Gidget behind the Green Door' avec une touche de 'Histoire d'O'. JEAN JENNINGS s'apprete à détronner Marilyn Chambers."

"Cette jeune JENNINGS défie ouvertement Spehlin, Lovelace et Chambers."

"DEFIANCE rappelle 'Histoire d'O'."

18 ANS Adultes

un film de JASON RUSSELL

avec JEAN JENNINGS & FRED LINCOLN

COULEUR

DEFIANCE!

LE PLUS PUISSANT DES APPRODISIAQUES

l'Initiation de Christophe

UNE FOIS PARTI IL EST INSATIABLE

Francis Custer

bijou 5030 RUE PAPINEAU 527-9131

omega PLAZA K-MART LONGUEUIL 463 3320

voyez jusqu'où la curiosité les mènera

un film de MAC AHLBERG

18 ANS Adultes

Molly

UN FILM DE Jean-Charles TACHELLA

Cousin Cousine

7e mois

TERENCE HILL EN DOUBLE

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA'

ON L'APPELLE MAINTENANT PLATA

14 ANS

Les moins de 14 ans gratuits.

CINÉ-PARC ODEON

Transcanadienne sortie (St-Bruno) 60 655-0692 - 523-9751

Un film de Robert Altman

Sélection officielle des E.U. au festival de Cannes

14 ANS

3 Women

PLACE DU CANADA

VIA CHATEAU CHAMPLAIN 061-4505

Sam.: 7.10 - 9.30

Dim.: 1.00 - 3.03

1.15 - 7.35 - 9.35

CLINT EASTWOOD

LE PLUS CRUEL DE TOUS!

"L'INSPECTEUR NE RENONCE JAMAIS"

2 FILMS EN COULEUR

CHAMPLAIN 2

ST-JEAN

STE CATHERINE PAPINEAU 524 1665

CAPITOL

Le film le plus drôle de l'année!

14 ANS

LA DERNIERE FOLIE

de MEL BROOKS

Burt Reynolds "Gator"

VERDUN

3841 WELLINGTON 768-2092

STUDIANTS +200

1e DAUPHIN 2

REALBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Sam.: 7.30 - 9.30

Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Peter Sellers

QUAND LA PANTHERE ROSE S'EM-MELE

Les moins de 14 ans \$1.50

Gratuits au ciné-parc

AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE

BERRI

MERCIER

ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

STE-CATHERINE - PLEIX 256-6224

ODEON 2 - LAVAL

CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ

BUL. ST-MARTIN à l'ouest de l'autoroute des Laurentides 687-5207

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME

AUTOROUTE DES LAURENTIDES SORTIE 44 - 436-4773

LE VOL #23 S'ÉCRASE DANS LE TRIANGLE DES BERMUDES!

AIRPORT '77

Les moins de 14 ans \$1.50

Sem.: 7.00 - 9.00

Sam. dim.: 12.30 - 2.30

4.40 - 7.00 - 9.00

SQUARE DECARIE 2

DECARIE SUD DE JEAN TALON 341 3190

STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

PAUL NEWMAN

SLAP SHOT

14 ANS

ATWATER 1

PLAZA ALEXIS NIXON

NIVEAU DU METRO 935-4246

3 HRES STATIONNEMENT \$1.25

SQUARE DECARIE 1

DECARIE - VEZINA 341 3190

1001 RUE AU SUD DE JEAN TALON

STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

ELLE NE SAVAIT PAS QU'ELLE ÉTAIT DOUÉE DE POUVOIRS MALEFIQUES...

JUSQU'AU JOUR OÙ ELLE FUT INVITÉE AU BAL DU DIABLE!

MAGARRIE

2 FILM en français

CHAMPLAIN 1

STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1665

CREMAZIE

ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

ODEON 1 - LAVAL

CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ

BUL. ST-MARTIN à l'ouest de l'autoroute des Laurentides 687-5207

CINÉ-PARC ODEON

Transcanadienne sortie (St-Bruno) 60 655-0692 - 523-9751

ST-JÉRÔME

REX

50 ANS DE CINÉMA CLANDESTIN

18 ANS Adultes

A FREE RIDE

ON THE BEACH

KEYHOLE PORTRAITS

BURIED TREASURE

EROTISME ET CENSURE

SMART ALEC

BANDES DIVERSES

LA MASSEUSE

INTERVIEW DU MODELE

TOURNAGE D'UN FILM PORNO

"Les historiens pourront reconnaître en Alex de Renzy l'homme qui a donné le coup de grâce aux dernières inhibitions sexuelles du cinéma."

- TIME MAGAZINE

"(À San Francisco), le producteur qui est le mieux parvenu à donner au public ce qu'il a toujours voulu voir (sans jamais oser espérer l'obtenir) est Alex de Renzy."

- PLAYBOY

"...Un progrès considérable par rapport aux nombreuses bandes commerciales qui envahissent nos écrans. Une tentative honnête pour saisir le phénomène dans sa réalité historique...Ce n'est pas le fait que l'acte sexuel dans ce film soit montré de façon manifeste qui constitue une ouverture vers un regard plus conscient de l'érotisme, mais sa volonté délibérée de rattacher le phénomène à une certaine forme d'évolution socio-culturelle d'un pays déterminé: les États-Unis. Le mode d'investigation, calqué sur le modèle de la recherche scientifique, nous permet de découvrir quelques bandes clandestines antérieures aux années trente, pendant qu'un commentaire les situe dans leur cadre économique, social, esthétique et professionnel..."

- Raphael BASSAN, TELECINE

"Alex de Renzy a eu l'idée de raconter par l'image l'histoire du film clandestin américain de 1915 à nos jours. Ebats balnéaires d'un moustaçu distrait, dessin animé érotique et autres raretés des années 30: cette approche de la sexualité, plus humoristique que physique, confère une santé réaliste aux premiers extraits de ce floriss..."

- Gilles JACOB, L'EXPRESS

"Une excellente sélection de films de l'époque héroïque, comprenant certains des authentiques classiques du genre. Une étude décisive des débuts de la pornographie au cinéma, et les copies de meilleure qualité que j'ai vues."

- William ROTSLER, TEMPORARY EROTIC CINEMA

"Honnêtement de mémoire de cinéphile, j'ai vu dans ce film des choses que je n'avais jamais vues auparavant sur un écran... Il y a autant de coïts dans ANTHOLOGIE DU PLAISIR que de pas de deux dans IL ÉTAIT UNE FOIS À HOLLYWOOD...Est-ce un bien, est-ce un mal? Aux moralistes, psychologues, éducateurs, confesseurs et courriéristes du cœur de le dire."

- Remo FORLANI, RTL

Le COUPLE EXTRAORDINAIRE du "VIEUX FUSIL" enfin réuni dans cette GRANDE HISTOIRE D'AMOUR au milieu d'une révolution.

ROMY SCHNEIDER

PHILIPPE NOIRET

VICTOR LAMOUR

UMBERTO CESARI

Une Femme à sa fenêtre

Un film de Pierre Girard Defore

Après le roman de Pierre Ory la feuille scénarisée par Jorge Semprun

SEM.: 7.30 - 9.30

SAM.-DIM.: 1.00 - 3.00 - 5.15 - 7.25 - 9.30

VILLERAY

ST-DENIS - JARRY 388-5577

SMC PRÉSENTE

LE FILM DALEX DE RENZY

ANTHOLOGIE DU PLAISIR

A HISTORY OF THE BLUE MOVIE

CARREFOUR - HORAIRE

12h15 - 2h00 - 3h50

5h40 - 7h30 - 9h20

CARREFOUR

STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

Cinemas Odeon

un éléphant ça trompe énormément

OU LA VIE TRÈS AGITÉE DE CERTAINS HOMMES AVEC CERTAINES FEMMES QUI NE SONT PAS NECESSAIREMENT LES LEURS...

LE NOUVEAU FILM D'YVES ROBERT dialogues de JEAN-LOUP DABADIE

JEAN ROCHEFORT

CLAUDE BRASSEUR

GUY BEDOS

VICTOR LAMOUR

DANIELE DELORME

ANNIE DUPREY

1e DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

SEM.: 7.30 - 9.30

SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30